



Rapport d'activités annuel pour associations ou organismes de secours agréés ayant pour objet social la sécurité civile

Conformément à la loi modifiée du 27 mars 2018 portant organisation de la sécurité civile et à l'article 9, du règlement grand-ducal du 13 juillet 2018 sur les associations et organismes de secours agréés, l'association ou l'organisme agréé s'engage à adresser annuellement au ministre un rapport d'activités pour **le 15 avril suivant l'année écoulée.**

Période couverte par le rapport : du _____ jusqu'au _____

Dénomination et coordonnées de l'association ou organisme

Dénomination :

N° d'enregistrement : CGDIS -

Adresse, numéro :

Code postal :

Pays :

E-Mail :

Téléphone :

N° d'enregistrement Registre de commerce et des sociétés (RCS) :

Coordonnées du représentant de l'association ou organisme

Nom(s) :

Prénom(s) :

E-Mail :

Téléphone :

a) Activités de sécurité civile exercées

Opérations de secours	Préciser le type d'opération ¹	Date	National (N) ou international (I)
Soutien à la population	Préciser l'action de soutien ²	Date	National (N) ou international (I)

¹ Protection des personnes, des animaux, des biens et de l'environnement contre les événements calamiteux, les sinistres et les catastrophes, etc.

² Dispositifs de secours dans le cadre de rassemblements de personnes, etc.



b) Moyens employés pour l'exercice des activités

--

Signature

Je soussigné(e), déclare sur l'honneur que toutes les informations renseignées dans le présent document sont exactes.

Par la présente signature, j'atteste avoir lu et compris la législation et réglementation applicables et comprends que si je ne remplis pas les obligations définies au règlement grand-ducal précité du 13 juillet 2018, dont la transmission au ministre d'un rapport d'activités pour le 15 avril suivant l'année écoulée, je m'expose au risque de voir **mon agrément suspendu ou révoqué**.

Date :

Signature :

--